



C'est par un post sur sa page Facebook hier que Célestin Bedzigui a réagi sur les événements de Paris du samedi passé, où plusieurs manifestants se présentant comme des opposants au président du Cameroun Paul Biya sont parvenus à pénétrer dans l'ambassade de ce pays, et ont notamment saccagé plusieurs bureaux avant de détruire les portraits du président Paul Biya,

Selon l'homme politique, il n'y a aucun doute, ces manifestants appartiennent au MRC de Maurice Kamto, l'économiste a, à cet effet demandé aux « responsables de l'Ambassade du Cameroun en France de porter plainte auprès des autorités judiciaires françaises. Pour mettre définitivement fin à ce genre d'action absolument et nécessairement condamnables ». Bien plus, Célestin Bedzigui regrette le fait que Maurice Kamto ne s'en est jamais désolidarisé de ces manifestants particulièrement violents et hostile au régime de Yaoundé. « Alors que certains trouverait aggravante que son épouse est haut cadre au Ministère des Relations Extérieures »

Lire l'intégralité du message de Célestin Bedzigui

VANDALISME CONTRE POLITIQUE: LE TEMPS DE LA FERMETE

En entrant par effraction dans les locaux de l'ambassade, du Cameroun à Paris et en

pratiquant des actes inacceptables de vandalisme les manifestants et autres militants du MRC sont-ils conscients qu'ils encourent des peines de prison ? Et Kamto le sait. Car, les locaux d'une ambassade qui sont le symbole d'un Etat, en droit international, sont inviolables conformément aux clauses de la Convention de Genève.

Il faudrait donc que les responsables de l'Ambassade du Cameroun en France portent plainte auprès des autorités judiciaires françaises. Pour mettre définitivement fin à ce genre d'action absolument et nécessairement condamnables.

Quant à la responsabilité politique, les slogans des vandales captés par la caméra mettent explicitement en cause Maurice Kamto qui depuis ces actes répréhensibles ne s'en est pas désolidarisé, alors que, circonstance que certains trouverait aggravante son épouse est haut cadre au Ministère des Relations Extérieures.

La fermeté du Gouvernement est ici nécessaire et devrait pouvoir porter sur une sanction exemplaire pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'une organisation qui s'est présenté comme un parti politique et qui se révèle n'être désormais qu'une faction incitant à la discorde nationale et au vandalisme , en même temps que son leader qui nourrit une soutien une complaisance coupable vis à vis des terroristes égorgeurs "Ambazoniens" devrait répondre devant les tribunaux des actes suscités par son discours d'incitation à la discorde républicaine.

Célestin Bedzigui

PRÉSIDENT du PAL
